

IA Générative : L'IA au service des avocats en droit de la construction : Initiation et cas pratiques

À distance

Programme de la formation

REF
MOD_2026067

LIEU
Dendreo Live

DATE et HEURE
12 juin 2026
de 09h00 à 13h00

DUREE
4 heures

PUBLIC
Avocats et conseils juridiques
exerçant en droit de la
construction et de l'immobilier.

PRE-REQUIS
La formation ne nécessite aucun
pré-requis.

FORMATEUR(S)
· **LAMAZERE Géraud** *Expert en
intelligence artificielle pour les
professionnels*
· **GUTTON Barbara** *Avocate
Associée LX Riom-Clermont*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, chaque participant sera en mesure de :

- Distinguer les différents types d'outils d'IA générative : généralistes (ChatGPT, Claude, Gemini, Le Chat, etc.), pure-players juridiques, IA embarquées dans les solutions des éditeurs (Daloz, LexisNexis, Predictice, Doctrine, etc.), et leurs périmètres d'application respectifs en droit de la construction ;
- Évaluer les risques et opportunités liés à l'utilisation de l'IA au regard des principes déontologiques fondamentaux : secret professionnel, conflit d'intérêts, confidentialité et anonymisation des dossiers techniques (rapports d'expertise, marchés, polices d'assurance) ;
- Maîtriser les techniques fondamentales de l'ingénierie de requête (« prompting ») appliquées au droit de la construction : obtenir des résultats pertinents, fiables et exploitables ;
- Appliquer l'IA à dix cas d'usage couvrant le cycle complet d'un dossier de construction, de la préparation d'une réunion d'expertise jusqu'à la trame d'assignation et de conclusions ;
- Sélectionner une ou plusieurs solutions d'IA adaptées à ses besoins et à son budget : comprendre et maîtriser les critères de choix d'une IA (performance, conformité, sécurité des données, etc.).

DESCRIPTION / CONTENU

09h00 - 09h15 : Introduction et alignement des objectifs

- Accueil des participants et présentations
- Recueil et ajustement des attentes des participants, basé sur le questionnaire préalable

09h15 - 09h45 - Module 1 : cadre conceptuel, déontologique et sécuritaire

- Démystification : distinguer mythes et réalités de l'IA générative
- Panorama des outils : IA généralistes, pure-players juridiques, IA d'éditeurs ; avantages, inconvénients, contextes d'utilisation en droit de la construction
- Le point crucial : cadre déontologique et sécurité des données
- Rappel des obligations de l'avocat : secret professionnel, RGPD
- Analyse des politiques de confidentialité des principaux outils
- Bonnes pratiques impératives : anonymisation des dossiers techniques (rapports d'expertise, marchés, polices), contenus à ne jamais soumettre à une IA publique

09h45 - 10h30 - Module 2 : méthodologie et outils — l'ingénierie de requête

- Principes fondamentaux du prompt : pourquoi la qualité de la question détermine la qualité de la réponse
- Structuration d'un prompt efficace : définir un rôle (persona), fournir le contexte nécessaire, préciser le format de sortie attendu, itérer et affiner la requête, utiliser des techniques avancées (auto-correction, chain-of-thought) et constituer sa propre bibliothèque de prompts
- Démonstration par le formateur sur un cas type du droit de la construction

10h30 - 10h45 - Pause

10h45 - 12h45 - atelier pratique dirigé sur dix cas d'usage du cycle complet d'un dossier de construction, à partir d'un dossier réel anonymisé

Prologue : dialoguer efficacement avec l'IA

Cas n°1 — Préparer et tenir une réunion d'expertise : comment arriver à la réunion avec une analyse exhaustive du dossier, là où une préparation manuelle aurait mobilisé plusieurs journées ?

Cas n°2 — Cartographier les acteurs et leurs rôles : comment reconstituer en quelques minutes la liste des intervenants d'un dossier comportant des dizaines de parties (maître d'ouvrage, MOE, BET, entreprises, sous-traitants, assureurs, expert), sans passer une demi-journée à éplucher les pièces ?

Cas n°3 — Établir la chronologie du chantier et du sinistre : comment produire une frise horodatée fiable à partir de centaines de pages de comptes rendus, courriers et courriels, pour caractériser qui savait quoi à quelle date ?

Cas n°4 — Auditer le marché de travaux : comment extraire en quelques minutes les clauses sensibles d'un CCAP / CCTP et, surtout, signaler les clauses absentes qui auraient dû y figurer ?

Cas n°5 — Synthétiser un rapport d'expertise judiciaire : comment transformer un rapport de plusieurs centaines de pages en un tableau croisé désordres × responsabilités × coûts × garanties, exploitable pour bâtir la stratégie en quelques heures ?

Cas n°6 — Lire stratégiquement les polices d'assurance : comment identifier rapidement, sur des conditions générales et particulières denses, les garanties mobilisables, plafonds, franchises, exclusions et causes de déchéance, afin de sécuriser la stratégie d'appel en garantie ?

Cas n°7 — Mener une recherche jurisprudentielle ciblée : comment obtenir en quelques minutes une note sourcée et hiérarchisée (Cour de cassation, Conseil d'État, cours d'appel) sur un point de droit précis du dossier ?

Cas n°8 — Rédiger une note pédagogique pour le client : comment restituer à un maître d'ouvrage non juriste, en deux ou trois pages claires, la stratégie envisagée, les forces et faiblesses du dossier, le calendrier et l'ordre de grandeur des coûts ?

Cas n°9 — Rédiger les actes précontentieux : comment capitaliser sur l'analyse déjà produite pour générer des projets d'actes cohérents entre eux (déclaration de sinistre, dire à expert, mises en demeure, protestations utiles), prêts à relire ?

Cas n°10 — Bâtir une trame d'assignation puis de conclusions en réponse : comment produire une première version structurée d'assignation, puis itérer sur des conclusions intégrant automatiquement les moyens adverses, pour libérer du temps de réflexion stratégique ?

12h45 - 13h00 - Module 4 : synthèse et plan d'action individuel

- Récapitulatif des points clés et des règles d'or
- Présentation du livrable post-formation : boîte à outils incluant prompts de démarrage, checklist sécurité, comparatif outils
- Élaboration du plan d'action : chaque participant identifie une première action concrète à mettre en œuvre dès le lendemain

Session de questions-réponses finale et clôture

Rappel des modalités d'évaluation et de délivrance de l'attestation

METHODE PEDAGOGIQUE

Exposés théoriques structurés : acquisition des concepts fondamentaux ;
Démonstrations en temps réel par le formateur : plateformes d'IA sélectionnées ;
Mise en situation : déroulé interactif d'un cas concret de droit de la construction, du chantier à l'audience ;
Accès temporaire ou guidage vers des versions gratuites d'outils d'IA pour des exercices pratiques.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Plateforme de visioconférence interactive : Q&R sur les questions pratiques d'utilisation de l'IA, sondages
Support de formation complet (format PDF) : notions clés, exemples de prompts, checklists, transmis à l'issue de la session

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement et de recueil des attentes pour évaluation du niveau initial
Quiz interactifs pour validation de la compréhension des notions clés pendant la formation
Sessions de questions-réponses régulières
Mises en situation par cas pratiques
Formulaire d'auto-positionnement post-formation.

INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions possibles jusqu'au 05/06/2026.

Pour les paiements par carte bancaire, le reçu du paiement fait foi et permet une inscription automatique dès lors qu'effectuée dans les délais impartis. Pour les paiements par virement bancaire, merci de prendre en compte les délais bancaires avant validation de votre inscription ou de privilégier la fonctionnalité de virement instantané proposé par votre banque en cas d'inscription de dernière minute.